

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GUESNAIN

Le quinze novembre deux mille vingt trois , à dix sept heures , la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de GUESNAIN s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame LUCAS Maryline, à la suite d'une convocation régulière en date du 9 novembre 2023

Etaient Présents : Madame LUCAS Maryline – Présidente

Mesdames et Messieurs AMADEI Corinne – SENEZ Jean-Pierre- FERMEN Claudine - DEVRED Sylvain - DEMAREST Danièle - CUISSE Marie-Line – DELARUE Laurent - DRAPIER Régine

Excusées :

Mesdames CASPERS Mauricette – REGNIEZ Renée -

DECISIONS PRISES PAR MME LA PRESIDENTE

Il a été porté à la connaissance des membres du CCAS les décisions municipales prises par Madame la Présidente en vertu de la délégation de pouvoir :

01.2023 : Conventions entre le CCAS et la CPAM de LILLE pour

- lutter contre les exclusions et garantir des droits à l'Assurance Maladie et à la santé des populations fragiles
- permettre l'accès au portail partenaire

02.2023 : Convention pour la mise à disposition d'un marché de fourniture, d'acheminement d'électricité et services associés passé sur le fondement d'accords-cadre à conclure par l'UGAP pour le CCAS (Maison pour Tous)

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
La Présidente,
Maryline LUCAS

